

## ACTIVITÉ DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2024/2025

**L'augmentation des recettes de billetterie (+23%) et des recettes de droits TV et marketing (+28%) révèle les effets positifs de la qualification en UEFA Europa League**

**Le total des recettes à fin mars 2025 affiche une baisse de -28%  
du fait notamment d'éléments non récurrents par rapport à mars 2024**

Lyon, le 15 mai 2025

M€	31/03/25	31/03/24	Var	Var %
Billetterie championnat et autres matchs	26,9	25,1	1,7	7%
Billetterie Europe	4,1	0,0	4,1	-
<b>Billetterie</b>	<b>31,0</b>	<b>25,1</b>	<b>5,8</b>	<b>23%</b>
Droits TV LFP-FFF	17,8	29,7	-12,0	-40%
Droits TV UEFA	20,3	0,0	20,3	-
<b>Droits TV et marketing</b>	<b>38,1</b>	<b>29,7</b>	<b>8,4</b>	<b>28%</b>
<b>Partenariats-Publicité</b>	<b>22,6</b>	<b>23,8</b>	<b>-1,2</b>	<b>-5%</b>
Produits dérivés	9,7	8,2	1,5	18%
"Upfront" OL Feminin licence	0,0	26,9	-26,9	-100%
Autres produits de la marque	8,3	9,9	-1,6	-16%
<b>Produits de la marque</b>	<b>17,9</b>	<b>45,0</b>	<b>-27,1</b>	<b>-60%</b>
Séminaires et visites	4,4	5,3	-0,9	-17%
Grands événements - récurrents	0,7	1,3	-0,6	-49%
Grands événements - non-récurrents	6,8	16,6	-9,8	-59%
Arena	0,0	5,1	-5,1	-100%
<b>Events</b>	<b>11,9</b>	<b>28,3</b>	<b>-16,4</b>	<b>-58%</b>
<b>Produits des activités (hors trading joueurs)</b>	<b>121,5</b>	<b>151,9</b>	<b>-30,4</b>	<b>-20%</b>
<b>Produits de cessions des contrats joueurs</b>	<b>57,2</b>	<b>96,9</b>	<b>-39,7</b>	<b>-41%</b>
<b>Total des produits des activités<sup>1</sup></b>	<b>178,7</b>	<b>248,8</b>	<b>-70,1</b>	<b>-28%</b>

<sup>1</sup> IAP (Indicateur Alternatif de Performance) créé au 30/06/20 "Total des produits des activités" qui comprend les Produits des activités hors trading ainsi que les produits de cessions de contrats joueurs.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, 15 mai 2025

### 1/ Produits des activités

#### **BILLETTERIE : 31,0 M€ (+5,8 M€, +23%)**

Au 31 mars 2025, les revenus de billetterie affichent une bonne performance, en progression de +5,8 M€ (+23%). Ils bénéficient notamment des revenus de billetterie Europe à hauteur de 4,1 M€ (pas de participation en Coupe d'Europe en N-1). En N-1, ils intégraient par ailleurs les revenus de billetterie d'OL Reign (sorties du périmètre au 30 juin 2024) à hauteur de 2,8 M€.

#### **DROITS TV ET MARKETING : 38,1 M€ (+8,4 M€, +28%)**

De la même manière, les revenus des droits TV au 31 mars 2025 intègrent les droits TV UEFA à hauteur de 20,3 M€, en relation avec la participation du club en Europa League. Les droits TV nationaux (-40%) subissent quant à eux, l'impact de la forte baisse des revenus liés à l'accord de droits entre DAZN et la LFP pour le cycle 2024/2029.

#### **PARTENARIATS - PUBLICITÉ : 22,6 M€ (-1,2 M€, -5%)**

Les revenus de Partenariats-Publicité bénéficient d'un meilleur classement en Ligue 1 sur la période (7<sup>ème</sup> place, contre 10<sup>ème</sup> place en N-1), mais sont impactés par les variations de périmètre par rapport au 31 mars 2024 à hauteur de -1,7 M€ au global, en relation avec les cessions réalisées lors du dernier exercice (OL Féminin, OL Vallée Arena et OL Reign).

Il est à noter que le contrat de partenariat avec Emirates a été prolongé de 5 saisons supplémentaires, soit jusqu'au 30 juin 2030.

#### **PRODUITS DE LA MARQUE : 17,9 M€ (-27,1 M€, -60% en comparaison avec le total intégrant des revenus non récurrents en 2024)**

Les produits dérivés affichent une bonne performance au 31 mars 2025 (+1,5 M€, soit +18%), principalement sur les revenus des boutiques mais également les revenus du e-commerce.

En N-1, les Autres produits de la marque intégraient une redevance forfaitaire de 26,9 M€ liée à la concession d'une licence (pour une durée initiale de 50 ans), des marques « Olympique Lyonnais » à OL Féminin, conformément aux accords signés avec Michele Kang le 8 février 2024.

Hors impact de ce revenu ponctuel en N-1, les autres produits de la marque diminuent de -1,6 M€ seulement.

L'impact des variations de périmètre sur les produits de la marque est compensé par les revenus générés par les prestations de service rendues à OL Féminin.

#### **EVENTS : 11,9 M€ (-16,4 M€, -58% en comparaison avec le total intégrant des revenus non récurrents en 2024)**

Au sein de la ligne d'activités Events, l'activité Grands Événements, qui avait atteint un niveau élevé en N-1 (23,0 M€) s'établit à 7,5 M€ intégrant les revenus des 11 matchs de football des Jeux Olympiques de Paris 2024 et du match France/Belgique de l'UEFA Nations League.

La variation de périmètre impacte la ligne d'activité Events de -5,7 M€ au global, par rapport à N-1 (cession OL Vallée Arena).

L'activité Séminaires et Visites Stade est quasi-stable à 4,1 M€.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, 15 mai 2025

### TRADING JOUEURS : 57,2 M€ (-39,7 M€, -41%)

Les produits de cessions de contrats joueurs s'élèvent à 57,2 M€ (montant IFRS, net de contribution de solidarité, incentives et actualisation) sur les neuf premiers mois de l'exercice, avec les cessions de Jake O'BRIEN à Everton (14,2 M€), Maxence CAQUERET à Côme (12,6 M€), Gift ORBAN à Hoffenheim (9,2 M€), Mamadou SARR à Strasbourg (9,2 M€), Jeffinho à Botafogo (4,8 M€), Mama BALDE à Brest (4,2 M€), ainsi que divers indemnités et incentives pour un montant de 3,0 M€.

Au 31 mars 2024, ils avaient atteint un niveau élevé à 96,9 M€, avec des cessions importantes telles que Bradley BARCOLA au PSG (40,5 M€), Castello LUKEBA à Leipzig (30,0 M€), Romain FAIVRE à Bournemouth (14,0 M€).

D'autres cessions de contrats joueurs devraient également intervenir lors du prochain mercato d'été.

## 2/ ÉVÈNEMENTS RÉCENTS ET PERSPECTIVES

### SPORTIF

Le club occupe à ce jour la 7<sup>ème</sup> place de Ligue 1, avant la dernière journée qui déroulera le 18 mai 2025, et a pour objectif une qualification en compétition européenne pour la saison 2025/2026. En Europa League, il s'est incliné en 1/4 de finale contre Manchester United.

### EVENTS

Le Groupama Stadium accueillera une nouvelle fois les demi-finales de TOP 14 les 20 et 21 juin 2025 et le groupe Imagine Dragons le 3 juillet 2025.

### TRESORERIE

Depuis l'acquisition d'une participation majoritaire dans Eagle Football Group, l'actionnaire principal Eagle Football Holdings (« EFH ») est le principal contributeur en liquidités du Groupe permettant de répondre à ses besoins de trésorerie. EFH a apporté une contribution en numéraire de 293 M€ depuis l'acquisition, dont 129,7 M€ en numéraire au cours des neuf derniers mois. En plus de son apport en numéraire, EFH a apporté des actifs joueurs disponibles à la vente, pour un montant brut de 97 M€ au cours des neuf derniers mois.

Eagle Football Group s'attend à des sources complémentaires de liquidités au cours de l'exercice 2024/2025, plus tôt que d'habitude pendant le mercato estival, à la suite de la décision de la FIFA d'ouvrir une fenêtre de transfert en juin 2025, en lien avec la Coupe du monde des clubs de la FIFA 2025.

Les initiatives stratégiques précédemment annoncées par Eagle Football Holdings progressent et devraient apporter un soutien supplémentaire à Eagle Football Group. EFH est désormais dans la phase finale du processus de vente/plan stratégique concernant sa participation dans Crystal Palace Football Club. EFH prévoit également de déposer sa déclaration d'enregistrement confidentielle relative à son introduction en Bourse prévue auprès de la SEC au cours du mois de mai 2025.



Tél : +33 4 81 07 55 00  
Fax : +33 4 81 07 45 65  
Email : [finance@eaglefootballgroup.com](mailto:finance@eaglefootballgroup.com)  
[www.finance.eaglefootballgroup.com](http://www.finance.eaglefootballgroup.com)

Euronext Paris - compartiment B  
Indices: CAC All-Shares – CAC Consumer Discretionary  
Code ISIN: FR0010428771  
Reuters: EFG.PA (ex OLG.PA)  
Bloomberg: EFG FP (ex OLG FP)  
ICB : 40501030 Services de loisirs